académie Versailles
direction des services départementaux de l'éducation nationale Hauts-de-Seine

Sophie AVIGNON
Inspectrice de l'Education nationale

Académie de VERSAILLES
6ème Circonscription des Hauts-de-Seine
COLOMBES 1

Téléphone : 01 56 05 80 87
Télécopie : 01 56 05 83 70
Mél. : 0922534e@ac-versailles.fr

10, rue Victor Hugo
92700 COLOMBES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Colombes, le 9 décembre 2014

L'inspectrice de l'Éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles maternelles Charles PEGUY, LA TOUR D'AUVERGNE, BUFFON, Marcelin BERTHELOT
Mesdames et Monsieur les psychologues de l'Education nationale
Mesdames et Messieurs les enseignants spécialisés
Mesdames et Messieurs les enseignants

RELEVE DE CONCLUSIONS
Dispositif *« Scolarisation des enfants de moins de trois ans »*
13 novembre 2014

Textes de référence :

- Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012 : Dispositif « *Scolarisation des enfants de moins de trois ans* »
- Vade-mecum départemental *« Scolarisation des enfants de moins de trois ans »*
- Documents de circonscription :
  - Avenant au projet d'école
  - Fiche-action
- Documents de travail : liste des albums à lire en TPS
- Rapport de l'Inspection générale n° 2014-043 juin 2014 : « *Scolarité des enfants de moins de trois ans : une dynamique d'accroissement des effectifs et d'amélioration de la qualité à poursuivre »*

Rappel de l'ordre du jour :
- Synthèse des avenants
- Présentation des fiches-actions conduites en langage par Madame CAZAL
- Synthèse de la formation dédiée aux enseignants nouvellement nommés sur des dispositifs fléchés par Madame DRIS et Madame CAZAL.

Présents :
Madame AVIGNON – Inspectrice de l'Education Nationale
Madame BERREHOUMA – Psychologue de l'Education nationale
Madame CERF – Conseillère pédagogique
Mme DUCHEMIN – Directrice de l'école maternelle M. BERTHELOT
Monsieur WIRTZ – Directeur de l'école maternelle BUFFON
Madame GONZALEZ – Enseignante de la classe BUFFON
Monsieur DUBOT – Psychologue de l'Education nationale
Madame FAJOL – Psychologue de l'Education nationale
Madame DRIS - Enseignante de la classe sur l'école maternelle LA TOUR d'AUVERGNE ;
Mme BOUCHOUICHA – Directrice de l'école maternelle LA TOUR d'AUVERGNE
Madame LABELLE-GOURGON – Directrice de l'école maternelle C. PEGUY
Madame IGIER : Enseignante de la classe de TPS de l'école maternelle M. BERTHELOT
Madame CAZAL : Enseignante de la classe de TPS de l'école maternelle C. PEGUY

Excusée : Madame BOUDISSEAU – conseillère pédagogique

1) Analyse des avenants

a) Remarques générales :

Le temps de scolarisation est diversifié en fonction des écoles.
Comment s'est-il défini et sur quels critères ? Est-il évolutif dans l'année ?
Le rythme de fréquentation est évolutif dans l'année selon les capacités de l'enfant.

Participation des élèves de TPS aux activités périscolaires

	PEGUY	BUFFON	LA TOUR D'AUVERGNE	BERTHELOT
Accueil matin	2	3	1	2
Accueil soir		5	2/3	2
TAP	6	10	4	4/6

Il en ressort :
- Certains élèves participent à la fois aux deux accueils mais aussi au TAP.
- Cette participation est expliquée par des contraintes familiales.

La question des emplois du temps : ils sont construits dans une approche évolutive. Ils feront l'objet d'une analyse lors d'une prochaine réunion de travail.

Point de vigilance :
Pour la rentrée 2015-2016, dans le cadre du *« contrat de scolarisation »,* il faudra amorcer une réflexion sur le temps de présence des élèves à l'école afin que celui-ci soit adapté au rythme du jeune enfant :
- présence sur le temps de classe à faire évoluer au fur et à mesure de l'année ;
- présence des élèves dans les différents temps d'accueils périscolaires.

Le rôle de l'ATSEM : la mission des ATSEM est à construire en partenariat avec la municipalité (la fonction d'entretien du matériel et des locaux, la fonction éducative et la fonction d'aide pédagogique).
L'ATSEM surveille le dortoir dans trois écoles sur quatre. Les enseignants libérés ont la possibilité de mener des activités avec des élèves des autres classes.

b) Relations école/familles :

- L'accueil reste plutôt conventionnel et nécessiterait des activités plus spécifiques avec les besoins d'enfants de cet âge.
  Propositions d'actions conduites dans le cadre des temps d'accueil :
  - Tableau des présences dès le début de la journée, renseigné avec l'enfant et les parents. L'objectif est de créer un lien avec la famille dès l'entrée dans la classe ;
  - Programme de la classe ;
  - Le cahier de la classe permet de faire du lien entre les familles et l'école, aussi dans une dimension d'anticipation (que vont faire les élèves aujourd'hui ?).

- La relation école/famille doit être développée dans sa dimension plus pédagogique autour de projets amenant les familles à participer directement dans la classe avec les élèves en présence de l'enseignante. Elle ne se limite pas aux moments de transition (temps d'accueil) mais doit être engagée dans la classe avec des objectifs précis :
  - Prêt de livres ;
  - Travail autour du cahier de réussites ;
  - Participation à des jeux collectifs ;
  - Construction de l'arbre des familles (photographies qui créent le lien entre la famille et l'école)

- Mise en place dans les écoles du contrat de scolarisation qui mériterait d'être nommé *« Accompagnement à la scolarisation des moins de trois ans »* :
  Programmer plusieurs rencontres individuelles avec tous les parents de la classe (2 à 3 rencontres annuelles) :
  - La 1ère a pour objectif de rassurer les familles ;
  - La 2ème permet de poursuivre l'échange à partir des observables sans aborder l'évaluation ;
  - La 3ème est à appréhender en termes de poursuite du parcours. Elle doit mettre en valeur les progrès réalisés par les élèves (cahier de réussites).

- Lisibilité des apprentissages :
  - La construction d'un cahier de réussites mettant en évidence les réussites et progrès des élèves. Il faut éviter les échéances et objectifs à atteindre avec une date butoir. Préférer une validation des acquis qui ne soit pas en comparaison avec des attendus.
  - Une réflexion est à mener quant à la forme que doivent prendre les comptes-rendus d'activités et la nature des supports à privilégier pour communiquer.

c) Partenariat

- La PMI et les crèches sont des pistes déjà mises en place dans deux écoles.
- Des partenariats sur l'ensemble des écoles pour garantir une cohérence des actions sont à construire. Celui avec la PMI doit permettre d'identifier les élèves qui sont éloignés de la culture scolaire et qui gagneraient à être scolarisés dans ces dispositifs. Une réunion avec les médecins de la PMI doit se tenir afin de définir des modalités de travail et d'effectuer un premier recensement.

d) Description du projet :

➢ **Organisation des lieux de vie**

Besoins physiologiques : repos, propreté et confort physique
- Demander à boire facilement (présence de verres) et possibilité d'accéder à son porte-manteau;
- Ces lieux doivent être organisés en fonction des besoins du jeune enfant (s'isoler, se reposer).
- La possibilité doit être laissées aux jeunes enfants de s'allonger dans la classe tout en étant dans le groupe (matelas près du coin regroupement) ;

Besoins moteurs
- Nécessité de l'espace : aménagement de la classe avec peu de meubles pour permettre une mobilité plus importante ;

Besoins affectifs :
- Existence de coins de repli ou pour s'isoler ;
- Aide à la séparation : installation de photos, mur d'affichage, arbre des familles avec des photographies personnelles ;
- Importance de l'écriture du prénom de l'enfant en plus de sa photo;
- Prévoir des rangements individuels pour la gestion des objets personnels de l'enfant (doudous, tétines).

Besoins sensoriels et cognitifs
- Une idée intéressante émerge des avenants : « une table sans chaise pour jouer debout. »
- Des coins jeux bien identifiés ;
- Des jeux symboliques avec du matériel renouvelé progressivement. L'enseignant joue avec les enfants dans ces espaces et avec ces jeux.
- L'appellation des espaces de la classe doit faire l'objet d'une attention particulière pour respecter la mixité de chaque coin-jeux et éviter des représentations stéréotypées « *poupées, beauté ».* Ces jeux symboliques doivent être listés et appréhendés en termes d'objectifs d'apprentissage.

  Plusieurs noms provisoires ont été retenus :
  - Espace *« Maison » : C. PEGUY*
  - Espace *« Déguisement » : LA TOUR d'AUVERGNE*
  - Espace *« Bricolage » : LA TOUR D'AUVERGNE*
  - Espace « Manipulation » : *M. BERTHELOT*
  - Espace « Transports » : *BUFFON*

Ces espaces feront l'objet de progressions des apprentissages (dont les apprentissages langagiers) élaborées par les différentes écoles. Le lexique peut être appréhendé à partir de la liste de vocabulaire élaborée par BOISSEAU.

- **Organisation spécifique du temps de l'enfant**

  - Installation de rituels pour se sentir en sécurité ;
  - Lever de la sieste échelonné ;
  - Temps d'accueil plus important et individuel de l'enfant avec sa famille ;
  - Accorder du temps en classe pour une participation active des familles (lire une histoire, jouer à un jeu) ;
  - Récréations proposées en fonction des besoins des élèves. Les enseignants des classes de TPS ne participent pas à l'organisation de la surveillance des récréations de l'école.

- **Spécificités locales du projet**

  - Spécificité du jardin pour la maternelle La Tour d'Auvergne ;
  - Localisation géographique de la salle de classe dans l'école : salle la plus grande à proximité des toilettes et de la salle de repos. Choisir si possible la classe la plus excentrée pour permettre la mobilité des enfants, y compris dans le couloir, et la mise en place d'activités plus bruyantes.

- **Axes de travail engagés dans les domaines**

Le langage est un domaine prioritaire dans chacun des dispositifs. L'élève de TPS à cet âge parle peu avec ses pairs. Les interactions avec l'adulte restent prioritaires pour développer le langage du jeune enfant. L'enseignant reformule les propos des élèves sans leur demander de répéter. L'apprentissage du langage doit faire l'objet d'une fiche action.
Les axes suivants ont été évoqués :

- Converser, parler **avec** les enfants ;
- Veiller à ce que chacun parle tous les jours ;
- Proposer un étayage langagier soutenu de la part de l'adulte ;
- Développer le langage de situation ;
- Sensibiliser aux réalités sonores de la langue (comptines, jeux de doigts et chansons) ;
- Entrer dans une première culture écrite par la littérature de jeunesse avec l'élaboration d'œuvres de littérature de jeunesse adaptées à l'âge et aux préoccupations des enfants de cet âge.

Des points qui questionnent à la lecture des projets :

- Complexité de travailler avec l'*« album écho »* qui nécessite une vigilance en ce qui concerne le passage de l'oral à l'écrit.
- « I*nciter l'enfant à utiliser le langage d'évocation* » n'est pas un objectif de TPS. Les objectifs de langage se construisent dans l'action et à partir de situations d'évocation.

Devenir élève :

- Plaisir d'aller à l'école, prendre confiance en soi, *« aller vers »* l'autonomie ;
- Privilégier l'individualité.

Points de vigilance :

- Vigilance sur l'hétérogénéité des compétences concernant l'autonomie des enfants de cet âge.
- Ne pas amorcer trop tôt l'idée de groupe mais privilégier l'individualité du jeune enfant. L'école doit s'adapter aux élèves et non pas l'inverse.

D'autres axes de travail seront développés ultérieurement pour couvrir l'ensemble des domaines d'apprentissages.

2) Présentation des fiches-actions par Madame CAZAL

Madame CAZAL transmet l'ensemble de ses fiches –actions aux membres du groupe.

Il en ressort :

- Des fiches actions qui ont pour volonté de cibler des objectifs précis en langage et de réfléchir aux modalités d'accueil des TPS.
- Ces modalités de travail permettent à l'enseignante d'avoir des interactions individuelles. L'enseignante constate des conséquences bénéfiques pour les élèves observateurs.
- L'idée de transfert des situations (je mets la table et je fais manger les poupées) est soulevée. Importance de remobiliser les acquis lexicaux et syntaxiques dans d'autres situations (exemple : la collation).
- Il est souligné que la « répétition » ne garantit pas l'appropriation du mot par l'élève. Par contre, la reformulation « normative » de l'enseignant des propos approximatifs des élèves permet des acquisitions progressives dans la maîtrise de la langue.

3) Synthèse de la formation dédiée aux enseignants nouvellement nommés sur des dispositifs fléchés par Madame DRIS et Madame CAZAL

- Partir des désirs des élèves ;
- Proposer une aventure motrice à l'enfant à partir de l'exploitation libre d'une grande variété de matériels (pas de consignes et pas d'ateliers installés) ;
- Une bibliographie va être proposée ;
- Travail de collaboration avec l'ATSEM (réfléchir sa participation dans les activités proposées).

Ces fiches feront l'objet d'une mutualisation sur la plate-forme du site de circonscription.

4) Actions à conduire :

- Transmission des fiches actions des deux premières périodes (avant le 17 décembre 2014)
- Transmission des emplois du temps pour chaque période (avant le 17 décembre 2014)
- Lister les jeux symboliques et élaborer leur progressivité ;
- Développer les autres domaines d'apprentissage.
-

La prochaine réunion se tiendra le **12 janvier 2015** de 14 h 00 à 16 h 00.
L'ordre du jour portera sur :

- la présentation de l'ouvrage ***« L'école à deux ans, est-ce bon pour l'enfant »*** par Madame FAJOL.

- l'analyse des emplois du temps ;

- l'analyse des différentes pistes pédagogiques référencées aux espaces de la classe. Ces documents devront être transmis pour le 9 janvier afin d'être lus par les membres de l'équipe de circonscription.

Je tiens à saluer et à remercier l'ensemble des membres de ce groupe de travail qui constitue une véritable instance de réflexion dont la pertinence repose sur le croisement des regards des différents acteurs.

Sophie AVIGNON